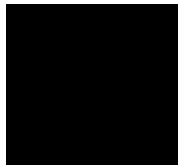


Pas de dialogue

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Église en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 3 mars 2022



é de Mgr **Thierry Scherrer** :

Depuis plus d'un an, un prêtre nommé **Matthieu SALENAVE** a élu domicile dans la commune de Saint-Aignan-sur-Roë.

Dissident de la Fraternité Saint Pie X, elle-même séparée de Rome depuis 1988, ce prêtre est en rupture totale de communion avec le Pape et avec les évêques. Il n'appartient donc pas à l'Église catholique. Il s'est installé à Saint-Aignan-sur-Roë sans aucune concertation préalable avec le curé ni avec l'évêque.

De la même façon, une communauté de femmes brésiliennes s'est installée à Saint-Aignan-sur-Roë. Cette communauté est elle-même en rupture avec l'Église catholique.

Mgr Thierry Scherrer
Evêque de Laval

L'abbé Salenave est effectivement un ancien de la FSSPX, qui a suivi Mgr **Williamson**. Il a rejoint avec 4 autres prêtres la [Compagnie de Marie - Saint Pie X](#). Il répond à Mgr Scherrer :

J'ai eu connaissance comme tout le monde du communiqué de Mgr Scherrer à mon sujet et au sujet des Carmélites de Saint Aignan.

Comme il ne m'a été donné aucune possibilité de me défendre ni de répondre à ces allégations par voie diocésaine, j'use donc de mon droit de réponse par ce communiqué pour réfuter les erreurs de Mgr Thierry Scherrer sur divers points.

Tout d'abord cela ne fait pas un an que je réside à Saint Aignan mais plus de 3 ans. On voit donc le sérieux de la déclaration qui se trompe déjà sur ce fait élémentaire de la présence d'un prêtre catholique dans son diocèse.

Mgr Scherrer, tout en reconnaissant que je suis bien prêtre catholique et donc bien valablement ordonné, affirme ensuite que je ne suis pas « dans l'Église catholique » parce ce que je ne serais pas en totale communion avec lui et le Pape. Je tiens à démentir cette affirmation en réaffirmant mon attachement à l'Église catholique parce que je défends la Foi Catholique (son

Credo), ses sacrements de toujours, son chant grégorien, sa belle liturgie, le souci des âmes par mon ministère auprès des jeunes, des séminaristes, des vocations religieuses etc... depuis plus de 20 années désormais. C'est peut-être cela qui dérange Mgr Scherrer qui semble avoir de l'urticaire à chaque fois qu'un prêtre ou une communauté religieuse osent rester fidèles à l'enseignement traditionnel de l'Eglise Catholique et résister au modernisme condamné pourtant par de nombreux papes comme saint Pie X.

Mgr Scherrer m'accuse aussi de m'être installé à Saint Aignan sans avoir demandé son autorisation. La raison de cette implantation est simple et liée aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles se trouvent bien des fidèles catholiques. Le droit de l'Eglise catholique permet à n'importe quel fidèle d'être secouru par n'importe quel prêtre catholique s'il se trouve en état de nécessité spirituelle. De nombreuses âmes, abandonnées et persécutées pour leur attachement à la Messe et la doctrine de toujours m'ont demandé de les aider, c'est pourquoi je leur ai proposé de leur apporter mon aide de prêtre traditionnel. Cet état de nécessité a été encore plus grand à l'occasion des confinements puisque Mgr Scherrer a interdit les messes publiques y compris la Messe de Pâques 2020. Tout le monde a été scandalisé par ces décisions et c'est pourquoi j'ai dû répondre au besoin des fidèles qui étaient privés de tout secours spirituel.

Contrairement au droit naturel et catholique, Mgr Scherrer ne s'est même pas donné la peine de m'interroger pour juger si mon ministère et ma prédication étaient vraiment catholiques. C'est pourtant l'office propre de l'évêque comme le demande le droit canon, mais l'évêque de Laval semble préférer les lois de la république laïque à celles de l'Eglise. La condamnation a donc été promulguée sans discernement. Où est donc la charité de l'évêque ? Qu'est-ce donc qu'un évêque qui condamne des prêtres et des religieuses sans même les avoir vus et interrogés ? N'est-ce pas un manquement grave à son devoir dont il aura un jour un compte à rendre à Dieu et à l'Eglise ?

Enfin Mgr Scherrer se trompe au sujet des Carmélites qui se sont installées en septembre dernier à Saint Aignan. Les soeurs ne sont pas toutes brésiliennes même si cette communauté vient du Brésil et se trouvait sous l'autorité d'un évêque diocésain (Mgr **Plano Livieres**) qui a béni et encouragé leur belle fondation. Leur évêque étant décédé, elles ont dû quitter à regret leur monastère pour trouver refuge en France à Saint Aignan et continuer leur vie de prière et trouver la paix. Pourquoi donc Mgr Scherrer ne cherche-t-il pas à aider ces religieuses éprouvées ? Pourquoi blâme-t-il ces carmélites comme il le fit pour les 29 petites soeurs de Marie ? Nous sommes en droit de nous le demander.

Nous espérons que cette petite mise au point permettra à chacun de juger de la valeur de ce communiqué.

Nous espérons aussi qu'elle sera l'occasion pour l'évêque de Laval d'une mise au point pour rétablir la vérité.

Quant à nous, nous continuerons paisiblement notre ministère de prêtre de l'Eglise catholique fort du droit qu'elle donne à tout prêtre de donner la vérité et les sacrements qui sauvent et aux fidèles de les recevoir sans trouble de conscience.